tait le projet de dissoudre de nouveau la Chambre ?

« Le samedi 8 décembre 1877, M. Batbie fut chargé par le Maréchal de former un cabinet de résistance et au besoin de dissolution.

» On se souvient qu'après la retraite des ministres du 16 mai, un simple cabinet d'affaires, composé pour la majeure partie d'hommes étrangers au Parlement, avait été constitué comme pierre d'attente. Cette combinaison insuffisante et fragile ne pouvait tenir longtemps, et c'est pour la remplacer par un ministère plus capable de résister aux assauts de la gauche que le maréchal avait appelé M. Batbie, l'homme du « gouvernement de combat. »

» La passe était grave; dangereuse même. M. Batbie accepta sans hésitation la tâche qui lui était offerte et se mit aussitôt en campagne pour trouver des collègues. A défaut de MM. Pouyer-Quertier et Béhic, qui refusèrent de courir l'aventure, il appela MM. Depeyre, Daru, Dupuy de Dôme, de Montgolfier, de Rochebouët, de Banneville, et l'amiral Roussin, qui se réunirent le lundi matin, 10 décembre, à l'Elysée, dans le cabinet du maréchal Mais là, sur l'exposé du programme fait par M. Batbie, programme qui mettait les 363au pied du mur en les sommant de voter le budget ou en les menaçant d'une dissolution nouvelle, l'amiral Roussin, neveu par alliance de M. Dufaure, déclara loyalement qu'il lui était impossible d'entrer dans un cabinet ayant ce caractère, et après un échange très courtois de regrets, il se retira. »

Plusieurs autres défections s'étant produites, toute résistance devenait impossible :

« Dans ces conditions, poursuit le *Figaro*, tout croulait, et M. Batbie estima dès lors qu'il n'y avait plus qu'un sacrifice à demander au Maréchal, celui de retirer sa démission qui, dans la situation de l'Europe, eût été aussi funeste à l'extérieur qu'à l'intérieur. On l'invita donc à revenir dans la Chambre du Conseil, et là M. Batbie, faisant un appel suprême à son patriotisme, l'adjura de renoncer à une démission qui mettrait la France en péril, pour tenter avec M. Dufaure la constitution d'un cabinet de gauche.

» Tous les membres présents (MM. Depeyre, Ancel, Pouyer-Quertier, de Rochebouët, de Montgolfier, de Banneville, d'Espeuilles, de Lareinty), consultés individuellement par le Maréchal, insistèrent dans le même sens.

» Alors se passa une scène des plus émouvantes.

» Le maréchal prit sa tête dans ses mains et se mit à fondre en larmes.

« A l'unanimité, dit-il, vous assurez que j'ai » encore un devoir à remplir. J'aimerais mieux » être fusillé que d'avoir à prendre des résolutions » pareilles... Cependant j'aime encore assez mon » pays pour lui sacrifier je ne dis pas ma vie, ce » qui est facile, mais peut-être mon honneur... »

» Et, serrant la main de chacun, il se retira, en laissant les témoins de cette scène remués jusqu'au fond de l'âme.

» Quant à M. Batbie, sans perdre son sang-froid, il s'occupa aussitôt de négocier avec MM. Grévy et Dufaure, par l'intermédiaire du duc Pasquier, président du Sénat, et, dès le lendemain, le pouvoir passait à gauche. — Depuis dix ans, il y est resté, et il a produit les fruits empoisonnés que nous voyons; mais il faut au moins reconnaître que, par son courage et sa persévérance, l'auteur des *Responsabilités* a bien dégagé la sienne devant l'histoire. »

Quant au *Gaulois*, il a voulu élucider définitivement l'affaire de *Vive la Pologne! monsieur*, et il a envoyé un de ses rédacteurs chez le maréchal Lebœuf, lequel demeure au château de Montcel, dans l'Orne:

» Le cocher nous dit soudain : « Voici le maréchal. » Et de loin nous apercevons dans l'allée, marchant à pas lents, un grand vieillard un peu voûté, vêtu d'un complet en toile, coiffé d'un panama, et tenant à la main un sécateur. Aussitôt nous descendons de voiture et, nous avançant vers le maréchal, nous lui disons notre nom.

» — Soyez le bienvenu, monsieur, et restez à déjeuner avec moi, mais ne m'interrogez pas, car je serai forcé de ne point répondre. Depuis quinze ans, bien des journalistes sont venus me voir, et j'ai toujours gardé cette attitude vis-à-vis d'eux.

» Je suis retiré du monde et n'y veux point rentrer. Je travaille, en ce moment, à mes mémoires. Il peut s'y trouver des choses intéressantes, » mais on ne les connaîtra qu'après ma mort. Mes » enfants hériteront de ces documents, et ils seront libre d'en faire l'usage qui leur convient. »

» Nous expliquons alors au maréchal que le but de notre visite n'est pas de le questionner au sujet de certains faits de l'histoire contemporaine, sur lesquels nous comprendrions à merveille sa réserve.

— Il s'agit simplement, lui disons-nous, d'un incident récemment remis en question, incident dont vous vous êtes trouvé témoin.

Et nous le mettons au courant de la polémique qui s'est engagée, dans ces derniers jours, à propos du « Vive la Pologne ! » de 1867.

» — Ah ! sur ceci, nous répond aussitôt le maréchal, je puis vous donner des détails précis et je ne vois nul inconvénient à le faire. Je me souviens fort bien de la façon dont les choses se sont passées.

» Chargé spécialement d'accompagner le Czar pendant son séjour à Paris, je me trouvais avec lui au palais de Justice le jour où il le visita. J'étais dans sa voiture avec les grands-ducs. Dans une seconde voiture se trouvaient divers fonctionnaires et l'officier qui m'avait été adjoint.

» Il y avait foule devant la grille au moment de notre arrivée, et tout le monde salua respectueusement. Parvenus au haut de l'escalier, à droite, en entrant dans le vestibule, nous passâmes devant un groupe composé de quatre ou cinq avocats. C'est alors que j'entendis moins un cri qu'un murmure, et je distinguai ces mots : « Vive la Pologne! » Cela fit dit par plusieurs voix, d'une façon très rapide, une seule fois et sans qu'une voix dominât sensiblement les autres. Ce fut plutôt une protestation timide qu'une manifestation.

» Je me tournai aussitôt vers le groupe ; mais presque en même temps celui-ci se dispersa, et les avocats qui le composaient se perdirent dans la foule.

— Mais, ne vous fût-il pas possible de distinguer un visage, de reconnaître un des manifestants ?

» — Non; et cela s'explique, étant donné la rapidité de la scène. D'ailleurs je ne connaissais aucune des personnes en cause. Je n'ai jamais vu M. Floquet, je n'en puis donc parler. Quant à M. Gambetta, je l'ai souvent rencontré à la Chambre, et il avait une figure assez originale pour que je me fusse souvenu de lui plus tard s'il avait été parmi ceux qui se permirent de donner cette leçon au Czar.

» — Mais, monsieur le maréchal, la légende veut qu'un des avocats se soit avancé vers la voiture d'Alexandre II au moment de son départ et ait crié : « Vive la Pologne! monsieur. »

» — C'est absolument faux, je vous l'affirme. D'ailleurs, comme je vous l'ai dit, l'incident a eu lieu au haut de l'escalier du Palais, au moment où nous arrivions, et il n'a pas eu de suite.

» Je ne sais même pas si le Czar s'est aperçu immédiatement de l'accueil qui lui était fait. En tout cas, il n'en souffla mot, ni sur le moment, ni au retour, dans la voiture. Quant aux autres personnes qui composaient sa suite, pas plus que moi, elles n'entendirent le mot de : « *Monsieur* » et aucune d'elles ne remarqua un avocat plus qu'un autre. »

M. Grévy est de plus en plus violemment attaqué. Le *Paris* dit aujourd'hui :

« En huit ans, il n'est pas sorti de l'Elysée une parole qui nous ait émus, un acte qui nous ait honorés — rien, rien, rien, que des intrigues, des cancans et des coups de jarnac.

» La France est gouvernée à la façon d'une maison de rapport. Et c'est M. Wilson qui tire le cordon. »

On voit que le *Paris* ne désarme pas.

» Mystère et opportunisme ! » insinue le *Figaro*.

Le *Pays* établit à ce sujet un parallèle entre la veille et le lendemain :

» Jusqu'à présent, l'élu du Congrès s'était montré assez indifférent aux choses de la politique. Sous prétexte que la Constitution ne lui attribuait pas un rôle précisément actif, on l'avait vu se consacrer tout entier à sa nombreuse famille, plaçant ses frères tantôt en Algérie et tantôt au Sénat, laissant son gendre installer un bureau d'affaires au Palais de la Présidence, et ne songeant, quant à lui, qu'à bien louer ses immeubles. De temps en temps, paraît-il, il mettait en vente les chevaux que le sultan lui offrait en cadeau. On a raconté aussi que dans un jour de prodigalité il avait acheté un complet de 27 francs, mais le fait n'a pas été établi, et l'on croit que la plus grosse dépense où il se soit lancé cette année est celle d'une paire de sabots qui ont été exposés récemment dans une vitrine, à Nevers, avec cette inscription: *Sabots style Grévy*.

» Voilà donc comment il passait tout doucement son temps, au fond de la Constitution et loin de la politique ; tout au plus signait-il, d'une plume indulgente, les décrets de M. Ferry contre les congréganistes et les décrets portant la grâce de MM. les assassins. Quant aux lois que ses ministres présentaient aux Chambres, bonnes ou mauvaises, cela ne le regardait pas. Il laissait faire, et, au nom de la Constitution, se désintéressait parfaitement des affaires de la France.

» Les parlementaires trouvaient cela charmant.

» Pourtant une circonstance se présenta, qui détermina M. Jules Grévy à sortir de sa douce indifférence.

» Un de ses ministres, le général Boulanger, devint populaire, et M. Grévy eut peur.

» M. Grévy, qui avait pris tranquillement son parti de tout ce qui avait été fait contre les intérêts du pays par la Chambre, se réveilla très bien quand il vit le général grandir dans la faveur publique. Il s'imagina que c'était un ennemi qui lui naissait, et trouva bon de s'en débarrasser.

» Oubliant son ancienne nonchalance constitutionnelle, il fit donc sa propre affaire de la dernière crise ministérielle.

» C'est ce que plusieurs journaux républicains lui reprochent. »

M. Henry Maret, dans le *Radical*, prend en main la cause des petits employés et demande que l'amour des réformes n'aille pas jusqu'à la persécution.

» Ne désaffectionnez pas les petits. A quelque parti qu'ils appartiennent, ils seront à vous, si vous êtes justes. Quand j'entends dire par quelqu'un : « Il faut que jusqu'au dernier garde-champêtre, jusqu'au dernier auxiliaire, chacun pense ce que je pense, croie ce que je croie, aime la politique que j'aime », je dis : c'est un fou, et je hausse les épaules.

» Si un pareil système pouvait s'appliquer (et je me hâte de dire qu'il est inapplicable), il serait le triomphe de l'hypocrisie, et vous n'en auriez pas, d'ailleurs, un réactionnaire de moins dans vos administrations. Quiconque a été ministre sait combien de postes il a donnés à des hommes qu'il croyait ses amis, et qui étaient ses pires adversaires. Ce sont quelquefois ces derniers qui sont le plus chaudement recommandés par de sincères républicains.

» Frappez à la tête. Si la tête est bonne, le corps suivra. Et surtout, pas d'inquisition. Nous savons bien que tout ce jacobinisme n'est qu'en paroles : mais c'est déjà trop que de donner à nos ennemis un prétexte quelconque à nous accuser d'arbitraire.

» C'est à la tête qu'il nous faut frapper. »

G. CLANEY.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 16 juin

Présidence de M. FLOQUET, président

La séance est ouverte à 2 heures.

L'examen de Saint-Cyr

M. Le Hérissé adresse au ministre de la guerre une question sur une distraction commise à l'examen de Saint-Cyr par un professeur qui a remis à un certain nombre de candidats le problème de géométrie descriptive au lieu de la composition qui faisait l'objet du concours de matinée.

Le ministre de la guerre répond que la composition a été annulée.

Les étrangers en France

M. Steenakers demande à la Chambre d'inviter la commission chargée d'examiner les trois propositions tendant soit à l'exclusion des ouvriers étrangers, soit à l'application d'une taxe de séjour sur les étrangers résidant en France, à déposer son rapport dans le plus bref délai possible.

Il rappelle que ces propositions ont été prises en considération depuis un temps déjà long.

M. de Mortillet, président de la commission, répond que, pour faire un rapport complet, il était nécessaire de réunir un certain nombre de documents et de recevoir des renséignements précis du ministère des affaires étrangères.

La commission travaille avec persévérance et espère arriver à donner satisfaction à la légitime impatience des auteurs de propositions.

M. Rouvier, président du conseil, déclare, au nom du gouvernement, qu'il fait les plus expresses réserves par rapport à ces propositions, la taxe sur les étrangers étant contraire aux traités de commerce.

Le président invite la commission à se hâter.

M. Steenackers propose une résolution en ce sens.

Le président fait remarquer qu'une pareille résolution est absolument contraire aux précédentes.

La proposition de résolution de M. Steenackers n'est pas adoptée.

Canal de la Méditerranée à l'Océan

M. Delattre monte à la tribune et parle du projet de canal de la Méditerranée à l'Océan.

M. de Hérédia, ministre des travaux publics, répond que la question n'a pu être encore suffisamment examinée.

La loi militaire

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi organique militaire.

Après le retrait et le rejet de deux contre-projets présentés par **MM. Planteau et Keller**, **M. de Lanjuinais** en présente un autre, le voici :

Art. 1er. — L'article 2 de la loi du 27 juillet 1872 interdisant toute prime dans l'armée française est supprimé;

Art. 2. — En temps de paix, la première portion du contingent ne peut être gardée plus de 36 mois sous les drapeaux; la permutation est toujours autorisée entre deux portions du contingent;

Art. 3. — Est établie la perception d'une taxe en représentation de tout temps de service qui ne sera pas effectivement accompli.

M. Jamais combat ce contre projet.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

La séance est levée.

NOUVELLES DU JOUR

Postes et télégraphes

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Coulon, conseiller d'Etat en service ordinaire, est nommé directeur général des postes et des télégraphes. Le *Journal officiel* a publié, jeudi matin, un rapport au président de la République signé de M. Rouvier, président du conseil, et rappelant que, par décret en date du 30 mai dernier, le ministère des Postes et Télégraphes a été supprimé et les services qui le composaient ont été rattachés au ministère des finances. En outre, des décrets ont transporté au budget du ministère des finances les crédits votés au titre du ministère des postes et des télégraphes pour les exercices 1886 et 1887. Enfin un dernier décret, en date du 15 juin, a constitué les services des postes et des télégraphes en direction générale assimilée aux autres régies ressortissant au ministère des finances et soumises aux mêmes règles de contrôle politique, administratif et financier.

L'affaire de Belfort

Belfort, 16 juin. — L'instruction contre Schmidt et Rembold, deux agents de la Compagnie arrêtés, le 15 mai, sous l'inculpation de détérioration d'un poteau allemand, est sur le point d'être terminée.

Plusieurs habitants de Montreux-Vieux, ont été conduits devant le juge d'instruction pour répondre sur certaines questions, relatives à cette affaire.

Le représentant allemand Therwey, à la gare de Petite Croix. (Frontière française) à qui on impute avec quelque raison ces arrestations, a, à différentes reprises, été appelé devant le magistrat qui poursuit l'enquête.

La comparation des deux accusés devant le tribunal correctionnel est, assure-t-on, fixée au 4 juillet prochain.

On ajoute que Rembold serait condamné à une peine légère, mais que Schmidt sera renvoyé devant la cour suprême de Leipzig, à raison des soupçons plus graves qui pèsent sur lui.

En attendant, les deux prisonniers sont toujours détenus à la prison de l'Espérance à Mulhouse.

Le procès de Leipzig

Leipzig, 16 juin. — Dans le procès des membres alsaciens-lorrains de la Ligue des Patriotes, M. de Tessendorf, procureur général, requiert deux ans de forteresse contre M. Kœchlin, trois ans de réclusion, avec travail forcé contre M. Blech, deux ans et demi de la même peine contre MM Trapp, un an et demi de forteresse contre M. Jordan et deux ans de réclusion avec travail forcé contre M. Reyvel; il propose l'acquittement de Freund et Humbert.

Leipzig, 16 juin. — Tous les avocats du procès de Leipzig, ont réclamé en premier lieu l'acquittement de leur client et, en cas de condamnation, une simple détention dans une forteresse. Le jugement sera rendu samedi 18 courant, à midi.

Graves nouvelles de l'Afghanistan

Tandis que le sous-secrétaire d'Etat au Foreign-Office niait, l'autre jour, aux Communes, que la situation de l'émir Abdurrhaman était devenue fort critique par suite de la disposition des soldats ghilzais prêts à déserter et à renforcer les rangs des ghilzais en révolte contre son autorité, voici ce que l'on télégraphie de Saint-Pétersbourg, 16 juin, au *Journal des Débats* :

« Les régiments afghans de l'émir ont déserté avec armes et bagages et ont rejoint les insurgés. »

D'autre part, on mande de Merw que la population afghane de la province transcaucasienne rejoint en masse les corps insurrectionnels.

Le prince de Bismarck

Berlin, 16 juin. — L'aggravation qui s'est produite dans l'état de santé du prince de Bismarck cause ici beaucoup d'inquiétude. Il s'agit d'une aggravation des douleurs rhumatismales dont le prince souffre depuis longtemps déjà.

Hier le prince souffrait surtout dans la région du cœur.

Plusieurs personnes craignent une attaque de paralysie, d'autre une attaque d'apoplexie.

Toutefois la robuste constitution du chancelier peut encore l'emporter cette fois, sur le mal.

Hier le prince devait faire une promenade en voiture au Jardin zoologique. Au dernier moment, il a dû céder au mal et rester dans son palais de la Wilhermstrasse.

La mort d'un géant

Pesth, 16 juin. Il vient de mourir à Pesth, M. Arthur Fabry, officier de police, surnommé le géant hongrois. Il mesurait 7 pieds 3 pouces. Son corps est réclamé par le Musée d'anthropologie, lequel avait payé au géant, il y a quelques années une somme considérable pour prendre possession de son cadavre.

Les montreurs de géants, à plusieurs reprises, firent les offres les plus séduisantes à Fabry qui les repoussa toutes, voulant jusqu'à la fin rester au service de la police.

Pranzini

Paris, 16 juin. — Pranzini garde toujours la même attitude.

Il a une mémoire et un sang-froid extraordinaires.

Avant que son volumineux dossier ne fut envoyé à la chambre des mises en accusation, il l'a examiné, pièce par pièce, avec la plus grande attention, puis il a dit : « Je vois bien que c'en est fait de moi, mais ce n'est pas moi. »

Un assassinat de grand chemin

Grenoble, 16 juin. — Un horrible crime a été commis la nuit dernière dans un petit hameau nommé : La Montagne, aux environs de Grenoble.

Un vendeur de bœufs, Hippolyte Roux, a été trouvé assassiné sur la route.

Le cadavre était couché à terre sur le côté gauche, la main gauche sur le front et la main droite sur la poitrine.

Il résulte de l'enquête que ce malheureux a été dévalisé.

Des soupçons très graves pèsent sur le fils de la victime, lequel, confronté avec le cadavre de son père, s'est embarrassé dans ses réponses. On l'a mis en état d'arrestation.

Un immense incendie

Bucharest, 16 juin. — Un violent incendie a éclaté dans la ville de Botoschani.

Les rapports officiels annoncent que 800 maisons sont détruites.

L'incendie continue. Il y a eu sept victimes.

L'envoyé du pape au jubilé de la reine Victoria

Londres, 16 juin. — A la Chambre des Communes M. Smith, secrétaire d'Etat, dit que le cardinal Howard, a écrit au marquis de Salisbury pour lui faire connaître l'intention de Léon XIII d'accréditer un envoyé auprès de la reine, pour lui offrir ses félicitations à l'occasion du jubilé.

Lord Salisbury a répondu que la reine serait heureuse de donner audience à un tel envoyé ; celui-ci sera reçu comme sont les ambassadeurs du Pape, dans les différentes capitales du continent.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce de la Belgique pendant les 4 premiers mois de 1887

La comparaison des chiffres de notre commerce spécial avec l'étranger pendant le mois d'avril 1887 avec ceux du même mois de l'année précédente donne les résultats suivants :

Une augmentation de 28 0,0 pour les importations et une augmentation de 3 0,0 pour les exportations, en faveur du mois d'avril dernier.

Ce sont les denrées alimentaires et les matières premières qui ont le plus contribué à cette plus value considérable dans les importations.

En mettant en parallèle les resultats de nos échanges extérieurs pendant les quatre premiers mois des années 1887 et 1886, nous trouvons :

Une plus-value de 13 0,0 pour les entrées, en faveur de l'exercice courant, et un chiffre à peu près égal pendant les deux périodes dont il s'agit pour les sorties.

Parmi les données les plus intéressantes du commerce d'importations nous mentionnerons :

A l'importation, pendant les quatre premiers mois de 1887 comparées avec la même période de 1886 : lin 18.592.557 contre 9,909.578 kilog. ; tissus de coton 1,096,706 contre 908,620 kilog., etc.

A l'exportation : Fils de laine 3,608,154 contre 2,618,213 kilog. : fils de lin. 6,152,739 contre 5,240,141 kilog. ; lin, 16,716.039 contre 18,640,228 kilog. ; toiles unies et croisées de lin, de chanvre et de jute, 709,355 contre 1,269,781 kilog., etc.

L'accroissement dans les importations de marchandises a occasionné une plus-value dans la recette de la douane. En effet, les droits d'entrée perçus pendant les 4 premiers mois de 1887 ont atteint fr. 9,378,175 ; ceux de l'année 1886 fr. 8,863,170 et ceux de l'année 1885 fr. 9.181,110.

Enfin le mouvement de la navigation maritime se clôture également par des différences en plus, tant sous le rapport du nombre des navires que sous celui du tonnage :

1,995 navires jaugeant 1,373,928 tonnes sont entrés pendant les 4 premiers mois de l'année 1887 contre 1,899 navires avec 1.362,483 tonnes en 1886 ;

1,982 navires d'une capacité de 1,371,928 tonnes sont sortis pendant les 4 premiers mois de 1887, contre 1,876 navires avec 1,266,293 tonnes en 1886.

Laines

ANVERS, 16 juin.

Voici le résultat de la vente publique de laines avariées tenue hier après-midi.

Exposées			*Vendues*
76 balles	laines de Buenos-Ayres.	.	70 balles
13 »	» de Montevideo	. .	3 »
6 »	» de Pelotas	. . .	6 »
23 »	» lavées et diverses.	.	10 »
118 balles.			89 balles

De gré à gré on a fait aujourd'hui 21 balles de laine d'Australie.

LE HAVRE, 16 juin.

Il a été traité 5 balles de laine du Chili, en suint, à fr. 145 les 100 kilog. et 5 balles dito, dito, à fr. 130.

MARSEILLE, 15 juin.

On a vendu 340 balles de laine Aboudiah Larrache, à prix secret et 20 balles Salonique, à fr. 137.50.

Les ventes de Leipzig

Leipzig, 17 juin, 11 h. 30 matin.

Une vente de laines a eu lieu ce matin ; 60,000 kilogs ont été vendus, avec une hausse de prix de 25 0/0 sur 1886.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Phœnician* venant de la Plata via Dunkerque, est arrivé le 14 juin à Liverpool.

Le steamer *Yarra* des messageries maritimes, venant de la Nle-Calédonie, l'Australie, Maurice et Madagascar, a fait route d'Aden pour Marseille le 14 au soir ; il a à bord 2,666 b. laine.

Le steamer allemand *Prussen* venant de l'Australie avec laines pour divers ports, a touché le 15 juin au matin à Port-Said.

Passés à St-Vincent (Cap-Vert) le 14 juin steamer *Teniers* allant de la Plata à Anvers avec laines, le 15 steamer *Horroxe* allant de Liverpool à la Plata.

Le steamer *La Plata* venant de la Plata via Southampton est arrivé le 16 à Anvers.

Le steamer *Massilia* allant de Londres en Australie, a passé le 14 juin au soir à Suez.

Le steamer anglais *Carthage* allant de Londres à Sydney, a touché le 14 au soir à Colombo.

Le steamer *Iberia* prend actuellement charge en laines à Sydney (Australie) pour Londres.

Le steamer *Liguria* venu de Sydney à Adelaide, est parti le 13 juin pour Londres avec laines.

Le steamer anglais *Pongola* venu de Port-Natal à Portland a suivi le 15 pour Londres où il devait arriver du 16 au 17.

Le steamer anglais *Flaxman* est attendu journellement à Liverpool venant de la Plata.

Le steamer *Ruapehu* allant de Londres à la Nle-Zélande, a touché le 14 juin à Hobart.

Le steamer anglais *Pongola* est monté le 16 à Londres venant de Port-Natal.

Le steamer *Rosse* a été expédié de Londres le 15 juin pour Montevideo.

Le steamer *Gironde* prend charge actuellement à Buenos-Ayres pour Bordeaux.

Le steamer *Matapan* des messageries maritimes, est monté à Bordeaux le 16 juin venant de la Plata. Ce steamer était signalé comme venant à Dunkerque.

Le steamer *Jean-Bart* arrivé de Dunkerque au Havre, y a transbordé 6 b. laine.

Le steamer *Louise-Jenny* a transbordé de Bordeaux au Havre 7 b. laine.

Le steamer *Ville-de-Tunis* a débarqué à Marseille le 14 juin 120 b. laine de Philippeville et 68 de Bône.

Le steamer *Charles-Quint* a débarqué à Marseille 16 b. laine de Sfax ; 10 b. laine et 10 sacs de Tripoli ; 43 b. de Bône et 65 de Philippeville.

Le steamer *Hérault* a débarqué à Marseille 54 b. laine prises à Cette.

Le steamer *La France* a débarqué à Marseille le 15 juin 79 sacs laine de Ténériffe.

Le steamer anglais *Barden-Tower* venant de la Plata, est arrivé à Dunkerque le 16 au soir sur la rade et devait entrer à la marée.

Marchés anglais

MANCHESTER, 15 juin.

Filés et tissus. — Marché généralement très calme, il règne peu de demande pour les filés d'exportation. Les filés pour la consommation sont également peu recherchés et les prix sont plutôt en baisse. Les tissus ne sont pas d'un meilleur placement, et de bas prix sont toujours offerts ; peu d'ordres ont été praticables.

Situation météorologique. — Paris 16 juin. — La pression reste supérieure à 765 m/m sur l'ouest et le centre du continent ainsi que sur la Méditerranée, elle atteint toujours 770 m/m sur le sud des Iles-Britanniques, le nord de la France et les Pays-Bas. Deux zones relativement basses se montrent, l'une au Nord-Est, l'autre au Sud-Ouest de l'Europe; cette dernière s'étend sur l'Algérie. Quelques pluies sont tombées en Scandinavie. On signale des manifestations orageuses dans l'ouest et le centre de la France.

La température monte en Irlande et sur nos côtes ouest.

Le thermomètre marquait ce matin — 7° à Bodo, 14 à Fan, 19 à Paris, Berlin, 21 à Valentia, Clermont et 24 à Lisbonne.

En France, le temps va rester beau et chaud, quelques orages sont probables.

A Paris, hier, belle journée.

Maximum, 29°1; minimum, 17°1.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Bulletin sanitaire du mois de mai. — Il n'y a eu à Roubaix en mai 1887 que 167 décès; la moyenne des cinq premiers mois de l'année a été de 198.

Les naissances ont atteint le nombre de 315 ; il y a eu 73 mariages et aucun divorce n'a été enregistré.

Les naissances se décomposent comme suit : enfants légitimes, 273 ; illégitimes, 42. En tout, garçons, 149; filles, 166. 24 enfants ont été mis en nourrice dans la commune, 21 au dehors.

Il y a eu 12 morts-nés, dont 9 enfants légitimes.

Voici comment se répartissent les décès.

La diarrhée gastro-entérite a causé 25 morts dont 21 d'enfants en bas-âge.

La phthisie pulmonaire a fait 23 victimes, principalement chez les personnes âgées de 20 à 39 ans.

Les maladies organiques du cœur viennent ensuite avec un total de 13 décès portant presque en totalité sur des vieillards.

La bronchite chronique a fait 10 victimes, la *bronchite aiguë*, 6, la *pneumonie*, 9, la *méningite simple*, 6, les congestion et hémorrhagie cérébrales, 7.

La débilité congénitale a causé 6 morts de nouveaux-nés. C'est très peu relativement à la moyenne qui s'est chiffrée, pendant les mois précédents, par *quinze*. Ce qui tendrait à prouver la véracité du dicton qui prétend que les enfants qui voient le jour en mai sont plus forts, plus vigoureux que ceux qui ont le malheur de naître avant ou après le mois des fleurs.

Il y a eu en mai 4 suicides.

Les maladies épidémiques ont été rares : la variole, la fièvre typhoïde ou muqueuse n'y sont pas représentées, la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, n'ont à leur actif que 3 ou 4 morts d'enfants.

En somme le mois de mai a été très satisfaisant à Roubaix au point de vue sanitaire ; les décès ont été en notable minorité et les naissances se sont maintenues au niveau moyen, niveau qui se trouve être, comme nous l'avons établi dans un aperçu précédent, très flatteur pour notre ville, comparativement à l'ensemble de la natalité française.

H. DUFERMONT.

L'adjudication des livres de prix destinés aux élèves des écoles communales aura lieu le mardi 28 juin à la mairie.

Le devis s'élève à 11,789 fr. 45. — Le cautionnement à 380 fr.

Ordination. — M. l'abbé Jules Poissonnier célèbrera sa messe de *prémices* le lundi 4 juillet à 10 heures et demie en l'eglise Notre-Dame.

La traction à vapeur. — Une brochure relatant les accidents de personnes dus à la traction à vapeur sur la ligne de tramways de Lille à Roubaix a été distribuée récemment à un grand nombre d'exemplaires par les soins d'un comité local. A cette occasion la Compagnie des tramways nous prie de déclarer que la statistique apportée par les adversaires de la traction mécanique est absolument erronée, que la statistique officielle est celle qui a été communiquée par M. le Préfet du Nord au Conseil général ; « en conséquence, dit la note qui nous est communiquée, sans entrer dans l'examen des faits particuliers et en réservant la liberté de sa conduite, la compagnie tient à protester contre les fausses allégations qui ont été élevées par le comité en question. »

Demandes en autorisation de bâtir. — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir, qui ont été accordées du 8 au 15 juin :

MM. Dhalluin Jovenelle, deux maisons, rue Rossini, Pierre Croeane, une maison, rue Labruyère, Froidure Cardon, une maison, rue Saint-Jean ; Devos Martel, une maison, rue d'Italie ; Gustave Debordenance, deux maisons, rue du Coq-Français, Landrieux frères, deux maisons, rue Saint-Eleuthère ; Mulle Gadenne, une maison, rue Sainte-Thérèse ; Louis Delbecq, deux maisons, rue Montgolfier; Wibaux-Prouvost, une maison, rue Charles-Quint ; Heyndrickx-Bossut, une maison, boulevard de Paris ; Albert Prouvost, constructions diverses, boulevard de Paris ; Willem-Liagre, une maison, boulevard de Cambrai.

Il y a donc eu, du 8 au 15 juin, douze demandes accordées pour un total de quinze maisons et quelques constructions. Du 8 au 15 mai, il y avait eu sept demandes accordées pour seize maisons et un magasin, soit un total de dix-sept bâtisses.

Nous avons raconté il y a trois jours qu'un vieillard, François Josse, avait été frappé d'une attaque d'apoplexie. Son admission à l'Hôtel-Dieu avait eu lieu d'urgence.

Le malheureux est mort jeudi dans l'après-midi.

Il paraît que le jardin de Barbieux est très fréquenté le soir par nombre de couples. La police a eu vent de ces promenades nocturnes et une surveillance sévère est organisée.

Une rixe dans un atelier. — Richard C..., contre-maître et Louis L..., tisserand, se battaient, jeudi, dans un atelier de la rue Bernard, comme des forcenés. Ils avaient reçu au cours de la lutte, le premier un formidable coup de poing sur l'œil droit, le second de fortes égratignures au cou.

Un agent mit un terme à cette scène de pugilat; il conduisit, sans autre forme de procès, les deux combattants à la disposition de M. Leroy, commissaire du 1er arrondissement.

Une fausse alerte. — Un bruit étrange s'était répandu, jeudi dans la matinée, dans les environs du quai de Leers; la police, disait-on, avait retiré du canal, devant la meunerie Courouble, deux cadavres.

La police avait bien, comme on le disait, retiré, en effet deux cadavres..., les cadavres de deux chiens.

Triste mère ! Elise C..., avait bu, tant et tant, jeudi, que, vers la fin de la journée, elle titubait, le long du canal, d'une effroyable façon. Le pis c'est qu'elle tenait dans les bras un tout jeune enfant. Un double accident pouvait se produire. Heureusement, Louis P..., un passant, eut une idée fort sage, il enleva l'enfant des bras de la mégère et conduisit celle-ci au poste.

Une fillette de douze ans, Marie P... a été mise, jeudi, en état d'arrestation, pour mendicité.

Au cours d'une rixe survenue ces jours derniers entre quelques ouvriers occupés à décharger du charbon des bateaux amarrés au quai de Calais, un ouvrier journalier, le nommé Vanaverbecke, a reçu quelques coups qu'on avait d'abord crus graves.

Vanaverbecke a donc été admis à l'Hôtel-Dieu, mais les contusions qu'il porte ne présentent pas de gravité. Il pourra se remettre au travail dans dans quelques jours.

Une ménagère, Julie Coucke, qui habite rue Saint Louis, s'est brûlé le pied en renversant une marmite d'eau bouillante. Elle a été conduite à l'hôpital.

La Chambre syndicale des fileurs a, dans sa séance du 11 juin, voté une somme de 150 francs *pour être distribuée en pains, à partir d'aujourd'hui*, à la société coopérative, rue Vallon, 3, aux victimes des incendies des filatures Parent-Lemaire et Masurel.

La Chambre syndicale ouvrière a voté une somme de 25 francs dans le même but.

Avis colombophile. — Dimanche 19 juin, concours de Breteuil donné par la Fédération roubaisienne au siège de la société *Les visiteurs du globe*, au 2e zouaves derrière l'église Ste-Elisabeth. A ce concours sont ajoutés aux prix déjà annoncés quatre magnifiques médailles et leurs écrins, don d'un amateur de la ville. Ces médailles seront données aux quatre premières séries de deux pigeons constatés. En outre la commission informe les amateurs qu'elle tiendra à la disposition des personnes ayant obtenu des prix d'honneur depuis ses premiers concours et à partir de celui de Blois 325 kil. international du 26 juin prochain, de splendides diplômes or-bronze et couleurs d'un dessin spécial propriété exclusive de la Fédération roubaisienne, contre remise des diplômes déjà reçus.

Ministères de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. — L'emploi de professeur de tissage à l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix est devenu vacant par suite du décès de M. Sadon.

Un délai d'un mois, à compter du 20 juin est accordé aux personnes qui désireraient poser leur candidature. Les demandes devront être adressées directement au ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, 3, rue de Valois. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en considération.

Pour concourir, il faut être Français.

L'administrateur de l'Ecole nationale des Arts industriels,
HENRI VERLAIN.

FEUILLETON DU 18 JUIN 1887. — 27

ELJEN !

Par Jacques BRET (1)

X

Aussitôt les clairons sonnent, la fanfare militaire joue la marche nationale, les officiers répètent les commandements les régiments s'ébranlent, la foule bat des mains, l'enthousiasme hongrois déborde et, dans le tumulte du départ, on entend des exclamations confuses :

— Vive l'Autriche ! vive l'armée ! vive les honvèds !

Mais au-dessus de tous, un cri domine. André le recueille avec ivresse en envoyant sa pensée vers Bangor. C'est celui qui s'échappe naturellement de toutes poitrine magyare :

— Eljen ! Eljen ! vive la Hongrie !

Les régiments gagnèrent la campagne et se déployèrent sur la route. La nuit était venue. Ces troupes qui passaient avec entrain sous les clartés de la lune produisaient un effet fantastique. Le choc des armes, le pas des chevaux, faisaient aux fanfares militaires un accompagnement martial. Un miroitement d'acier bruni et d'or fauve, les lueurs de l'argent et des lames nues criblaient de points lumineux ces masses mouvantes qui se hâtaient. Un nuage de poussière les enveloppait par instants d'un voile, sur lequel la lune tremblotait.

XI

Une grande inquiétude régnait au château de Dienyi, depuis que le domestique chargé de conduire les bagages à l'abbaye de Saint-Martin était revenu annonçant la disparition d'André.

Mme Dienyi avait d'abord cru à une erreur à un retard passager. Mais quand elle sut que le domestique avait interrogé avec soin le long de la route tous ceux qui pouvaient avoir vu André, quand elle apprit surtout qu'on avait trouvé le cadavre de Thordos, ses alarmes devinrent très vives. Elle questionna longuement le domestique :

— Comment n'avez-vous pas interrogé l'aubergiste ?

— Je l'ai fait, madame. Il n'avait rien vu et rien entendu.

Elle donna immédiatement des ordres pour qu'on partît de divers côtés à la recherche d'André, et elle courut apprendre elle-même à Elisabeth cette triste nouvelle, car elle savait que l'extrême sensibilité de la jeune fille avait besoin de ménagements.

Elisabeth était avec Georges, dans le salon ; ils parcouraient ensemble un album où elle avait crayonné au hasard ses paysages préférés, et, pendant que ses doigts longs et fins tournaient les pages, son cousin